

DEMANDE DE CONTRÔLE POUR VENTE IMMOBILIERE
(À remettre à Golfe du Morbihan Vannes Agglomération après l'avoir complétée)

Dossier n° :

Cadre réservé au service

Demande

Nom, Prénom du propriétaire :
Adresse :
Code Postal : Localité :
N° de téléphone impératif pour prise de rendez-vous : **Mail :**

Mandataire chargé de représenter le propriétaire :
Nom :
Adresse :
Code Postal : Localité :
N° de téléphone impératif pour prise de rendez-vous :

Notaire en charge de la vente :
Nom :
Adresse :
Code Postal : Localité :
N° de téléphone impératif :

Information sur la parcelle à contrôler :
Commune :
Adresse :
Cadastre Section : N° :

Le nombre de pièces principales de l'immeuble :

Pièces à joindre impérativement à la demande

- Un plan de situation,
- Un plan de masse à l'échelle 1/500^e,
- Un mandat autorisant l'agence ou toute autre personne à représenter le vendeur et indiquant également si l'intervention est facturée au mandant ou au mandaté.

AVERTISSEMENT : Nous vous rappelons également que tous les ouvrages de prétraitement (fosse septique, fosse toutes eaux, séparateur à graisse, ...), de traitement (épurateur, tranchées d'infiltration, filtre à sable vertical drainé, ...) et de rejet (puits perdus, fossés, ...) devront être accessibles le jour de la visite du Technicien.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir effectuer le contrôle des ouvrages d'assainissement non collectif et pour ce faire, vous autorise, vous ou votre représentant à pénétrer sur ma propriété.

Le demandeur ou son représentant atteste avoir pris connaissance du règlement et des tarifs appliqués joints au présent document.

A adresser dans les meilleurs délais à :
GMVA - Direction de l'eau – Secteur Est – 11, rue de la madeleine – BP 6 - 56370 Sarzeau
anc.secteur-est@gmvagglo.bzh

Cette condition permettra au SPANC de répondre au mieux à votre demande.

Fait à
Le
Signature :
.....

Vu par le service le
Transmis pour contrôle le

Cadre réservé au service